



# CONGRES FSU 2010

**La fédération,  
c'est vous !**

## **Organisez le vote dans tous les établissements du 5 au 26 novembre 2009**

### **Deux votes nationaux et un vote départemental**

Tous les syndiqués ont reçu *POUR* (supplément au n° 139), le journal de la FSU, comportant les appels des cinq listes présentes au niveau national pour le **vote d'orientation fédérale**. Le second vote porte sur le **rapport d'activité fédérale nationale**. Le rapport d'activité nationale comporte 3 « fenêtres » reflétant des différences d'appréciations entre les courants qui participent à la direction de la FSU.

Vous avez également reçu un journal de la FSU départementale comportant lui aussi les textes pour le **vote d'orientation départemental** (deux listes). Le congrès départemental se prononcera en janvier sur le rapport d'activité de la section.

### **Tous les syndiqués doivent voter**

Tous les syndiqués à jour, cette année et/ou l'année dernière, ont le droit de vote. Ils figurent en principe sur la liste d'émargement ci-jointe. Si ce n'est pas le cas, ils doivent voter par correspondance, sous double enveloppe (sur la seconde doivent figurer les noms, prénoms et signatures de l'électeur) ; vous pourrez joindre leur vote non dépouillé au PV de dépouillement.

### **L'organisation du vote**

Cette enveloppe contient une liste d'émargement à ne pas modifier (voir ci-dessus si un collègue n'est pas inscrit), un exemplaire du **bulletin de vote à reproduire** (Attention, utilisez bien celui-ci et non celui reproduit dans le Courrier de S1), et un **PV de dépouillement**. Le vote se fait à bulletin secret, chaque électeur doit impérativement signer la liste d'émargement ci-jointe. **Le dépouillement des votes à l'urne a lieu dans l'établissement**, ses résultats sont communiqués au SNES Créteil le plus rapidement possible après la clôture du vote. N'oubliez pas de joindre au PV la liste d'émargement, faute de quoi le vote de l'établissement ne pourrait être pris en compte !

**Renvoi des PV et des listes  
d'émargement dans  
l'enveloppe T ci-jointe  
au plus vite après la clôture  
du vote le 26 novembre  
pour arriver en tout état de  
cause avant  
le 4 décembre 17h.**

**Congrès départemental  
FSU Seine-et-Marne  
jeudi 14 et vendredi 15 janvier**

**Congrès national de la FSU  
du lundi 1er au vendredi 5 février**